

## **Profil du Chef/ffe du Sports de performance SwissBoxing**

### **1. Fonction**

- 1.1 Chef/ffe du Sports de performance SwissBoxing
- 1.2 Cogestions du bureau de l'entraîneur national
- 1.3 Membre de la Commission Technique
- 1.4 Chef de la Commission sportive
- 1.5 Entraîneur national adjoint pour les Jeunes et les Elite SwissBoxing

### **2. Objectifs**

- 2.1 Assurer le développement national de la boxe olympique
- 2.2 Reconnaître et mettre en œuvre le développement international du sport

### **3. Exigences**

- 3.1 Bonne connaissance du sport ou expérience en tant qu'athlète et entraîneur dans les sports de haut performance
- 3.2 Haut niveau de compétence technique et d'action, compétences personnelles et sociales
- 3.3 Bonnes compétences en communication et compétences linguistiques D/E/F/ ev. I)
- 3.4 Compétences de gestion, leadership, comportement responsable (charte éthique)
- 3.5 AIBA-Formation d'entraîneur avec étoile
- 3.6 Entraîneur professionnel ou diplôme en gestion du sport (reconnu par Swiss Olympic)

### **4. Activités de gestion**

- 4.1 Concevoir les activités de l'équipe nationale d'élite et les mettre en œuvre avec l'entraîneur national et les responsables base SwissBoxing
- 4.2 Coordonner et mettre en œuvre la sélection des cadres
- 4.3 Sélection et approvisionnement des athlètes de l'équipe en collaboration avec l'entraîneur national
- 4.4 Au besoin, agir en tant que chef de délégation ou représentant de l'entraîneur national
- 4.5 Assurer les Swiss Olympic Cards / Talent Cards en coopération avec le superviseur de l'athlète
- 4.6 Superviseur PISTE
- 4.7 Assurer la mise en œuvre FTEM
- 4.8 Controlling et Reporting au Président de la Commission Technique

### **5. Gestion du personnel**

- 5.1 Sélection et gestion des membres de la commission sportive pour la mise en œuvre de la stratégie associative
- 5.2 Diriger et promouvoir les entraîneurs nationaux des Elite et les jeunes, le responsable des athlètes, les responsables de base SwissBoxing
- 5.3 Droit de proposer au Conseil d'association concernant la dotation en personnel dans le domaine des sports de haut niveau
- 5.4 Assurer la planification de carrière des entraîneurs et des athlètes cadres

## **6. Coordination**

- 6.1 Définir les processus de base et les mettre en œuvre efficacement
- 6.2 Coordonner les interfaces entre la base, la performance des jeunes et le sport d'élite
- 6.3 Aligner les structures et les processus avec le système sportif suisse et créer des liens
- 6.4 Assurer la communication interne et externe
- 6.5 Planifiez, gérez et contrôlez votre budget

## **7. Groupes cibles**

- 7.1 Entraîneur national, responsable d'athlètes, responsables des bases SwissBoxing
- 7.2 Tous les cadres et talents
- 7.3 Jeunes et talents
- 7.4 Formation et perfectionnement des entraîneurs de compétition
- 7.5 Fonctionnaires Swiss Boxing, Clubs
- 7.6 Contacts internationaux tels que Présidents de fédérations, entraîneurs nationaux, organisateurs de tournois
- 7.7 Swiss Olympic, Aide sportive, Baspo et Cantons

## **8. Responsabilités, pouvoirs, compétences**

- 8.1 Mise en œuvre de compétences suffisantes et appropriées telles que :
- 8.2 Compétence en leadership (sélection du personnel)
- 8.3 Compétence d'expertise (dans les tâches susmentionnées)
- 8.4 Droits d'action tels que : droit d'exécution, droit à l'information, droit de décision, droit d'émettre des instructions dans le domaine de responsabilité de la commission sportive
- 8.5 Droit d'intervenir dans le cadre du budget de la commission sportive